

Paris, le 24 juin 2019.

**PROCIREP & ANGOA : 2018, UNE NOUVELLE ANNEE RECORD
DE REPARTITION DES DROITS**

Lors de leurs Assemblées Générales qui se sont tenues ce lundi 24 juin 2019 sous la présidence d'Alain SUSSFELD, les associés de la **PROCIREP** (société des producteurs de cinéma et de télévision en charge de la gestion des droits copie privée) et de **l'ANGOA** (société des producteurs en charge de la gestion des droits de retransmission de programmes TV par des opérateurs tiers) ont approuvé les rapports de transparence et l'ensemble des résolutions soumises au vote.

Les deux sociétés de gestion collective des producteurs de cinéma et de télévision auront en 2018 distribué un total consolidé de plus de 83 M€, dont plus de 15 M€ attribués au titre des aides sélectives à la production et au développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles, ce qui constitue un nouveau record après les 78 M€ distribués en 2017, et ce dans un contexte de maîtrise des frais de gestion pratiqués (5,9% des montants répartis, hors aides sélectives).

La PROCIREP a ainsi fait part d'un **nouveau record de mise en répartition de droits copie privée, à 44,5 M€**, dont 12 M€ au titre des aides sélectives à la production et au développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

Le total des droits collectés a quant à lui une nouvelle fois été marqué – mais dans une moindre mesure désormais – par des régularisations de droits au titre d'années antérieures, à près de 39 M€. Hormis ces éléments exceptionnels, **les perceptions courantes sont en baisse** et devraient revenir aux alentours de 31 M€ en 2019.

L'ANGOA a de son côté fait état d'une **stabilisation de ses collectes totales de droits** à un peu plus de 35 M€, dont 22 M€ auprès des opérateurs du câble, du satellite & de l'ADSL en France et plus de 9 M€ au titre des remontées de droits AGICOA hors de France au bénéfice des producteurs et ayants droit français.

Les **répartitions de droits de retransmission ont quant à elles également atteint un nouveau record, à plus de 39 M€** (dont plus de 4 M€ au titre des aides sélectives à la production et au développement d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles).

Contact : Idzard VAN DER PUYL – Tél.: 01.53.83.91.85/83 – Mèl : ivdp@procirep.fr

PROCIREP & ANGOA – 11bis, rue Jean Goujon – 75008 Paris – Web : www.procirep.fr